

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014





SOMMAIRE

Éditorial	04
L'organisation politique	06
Développement économique et Tourisme	08
Enseignement supérieur	11
Transports et déplacements	12
Habitat	14
Politique de la ville	16
Solidarité	17
Culture	18
Sport	20
Environnement	22
Budget principal	24
Développement numérique	26
Mutualisation	26
L'Agglo en images	27



MELUN VAL DE SEINE EN CHIFFRES

14 communes

111 110 habitants

1^{ère} communauté d'agglomération
de Seine-et-Marne

68 élus siégeant
au Conseil Communautaire

40 km de berges de Seine

9 663 d'hectares
(1/3 espaces verts et boisés)

7 327 établissements

46 483 emplois

47 561 logements

Éditorial



L'année 2014 fut une année de changement.

Les élections municipales de mars 2014 ont renouvelé les conseillers communautaires de notre territoire et ceux-ci ont travaillé, dès leur entrée en fonction, sur les sujets majeurs de notre Communauté.

Nous avons adopté à l'unanimité un nouveau Règlement Intérieur, plus moderne et plus démocratique. Il prévoit, par exemple, la création de groupes politiques qui assureront une meilleure représentation des diverses sensibilités de notre assemblée, ou la possibilité de déposer des amendements.

Nous avons élargi le Bureau communautaire aux conseillers délégués, facilité la communication entre les services et les élus avec la mise en place d'un intranet et organisé le vote électronique lors des Conseils communautaires.

L'année 2014 fut également l'occasion d'enclencher les grandes réformes qui nous impacteront sur plusieurs années.

La réforme territoriale, tout d'abord, qui nous lie à la Communauté de communes de Seine-Ecole, est en cours de réalisation. Dès la fin de l'année 2014, nous avons commencé à en étudier les modalités.

La mutualisation, ensuite, qui renforce les liens des communes entre elles et avec la Communauté.



Depuis le 1^{er} janvier 2014, certaines communes et la Communauté utilisent le même service informatique commun. Ce premier pas se poursuivra rapidement avec la construction, en 2015, du schéma de mutualisation. En résulteront une plus grande efficacité, mais aussi des économies importantes pour les habitants.

Enfin, l'amélioration du cadre de vie de nos habitants.

Dans le domaine de la sécurité d'abord : la Communauté s'est saisie pour la première fois de ce sujet en finançant l'installation, fin 2014, de 2 caméras de vidéo-protection à la gare de Melun.

Mais cette action ne peut demeurer isolée : c'est pourquoi j'ai voulu la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui proposera bientôt une stratégie globale de prévention.

Sur les grands projets ensuite : le travail effectué lors du deuxième semestre 2014 entre les élus et les services de la Communauté a abouti à l'adoption d'un budget 2015 ambitieux mais réaliste qui permettra de mettre en œuvre le programme « Ambition 2020 » et de faire sortir de terre nos projets d'investissements.

Comme le montre le rapport d'activités 2014, la Communauté poursuit activement la modernisation et l'amélioration de la vie de tous ses habitants.

Louis Vogel
Président de la Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine

MELUN VAL DE SEINE 14 COMMUNES

Boissettes

Boissise-la-Bertrand

Boissise-le-Roi

Dammarie-lès-Lys

La Rochette

Le Mée-sur-Seine

Livry-sur-Seine

Melun

Montereau-sur-le-Jard

Rubelles

Saint-Germain-Laxis

Seine-Port

Vaux-le-Pénil

Voisenon

L'organisation politique

Une nouvelle gouvernance au service de l'agglomération

En mars 2014, les habitants de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ont élu au suffrage universel direct les 68 conseillers communautaires qui représentent leurs intérêts. Une nouvelle gouvernance s'est mise en place avec de nouvelles règles de fonctionnement.

La représentation et l'expression des groupes politiques

C'est une des principales nouveautés de cette mandature liée à l'élection au suffrage universel des conseillers communautaires et à la représentation des oppositions municipales. Le Conseil communautaire compte, aujourd'hui, quatre groupes politiques (Pour être constitué, un groupe politique doit compter au moins trois membres issus au moins de deux communes).

Pour fonctionner, chaque groupe dispose de moyens matériels et humains qui sont définis, d'un accord commun, entre le Président et les représentants des groupes. Les groupes politiques constitués ont un droit d'accès libre sur tous les supports écrits et internet de l'agglomération. Ils peuvent ainsi s'exprimer dans le magazine de l'Agglomération, au sein de la « Tribune libre » et sur le site internet www.melunvaldeseine.fr dont une page « Expressions politiques » leur est dédiée.

4 commissions et 9 comités

Composés de conseillers communautaires et/ou de conseillers municipaux désignés par les communes, les comités et commissions étudient les

sujets qui relèvent de leur champ de compétence, avant leur examen par le bureau communautaire. Ils ont donc un rôle d'études, de préparation et d'analyse des dossiers.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine compte quatre commissions : la commission des finances et de la mutualisation des services, la commission intercommunale d'accessibilité, la commission d'appel d'offres et la commission d'évaluation des transferts de charges.

Elle compte 9 comités correspondant à ses différentes compétences : Développement économique, aménagement du territoire et tourisme - Habitat - Politique de la ville - Enseignement supérieur - Mobilité (Melibus, liaisons douces...) - Environnement et développement durable (gestion et traitement des déchets, plan climat énergie territorial...) - Culture et sport - Assainissement - Gens du voyage.

Un vote... électronique !

Finis les votes à mains levées après chaque délibération. Les 68 conseillers sont passés au vote électronique, comme l'avait promis Louis Vogel, au début de son mandat. Chaque conseiller est doté d'un boîtier individuel.

Ce système pratique et sûr permet de gagner du temps pour le calcul total des votes mais également d'afficher, sur grand écran, des résultats détaillés tels que le nombre de « pour » ou de « contre », de votes blancs ou de personnes qui ne se prononcent pas. Ce dispositif peut être mis à la disposition des communes de l'agglomération qui en font la demande.

En chiffres

68 conseillers communautaires dont **31** femmes et **37** hommes

21 élus pour Melun, **11** élus pour Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine

5 élus pour Vaux-le-Pénil, **2** élus pour Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Livry-sur-Seine, Montereau-sur-le-Jard, La Rochette, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port et Voisenon

Le Bureau restreint

Il réunit le Président, les Vice-présidents et les maires conseillers délégués. Il se compose comme suit :



Louis Vogel
Président
1^{er} adjoint au Maire de Melun



Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional d'Ile-de-France
1^{er} Vice-président
Finances - Aménagement du territoire
- Grands projets - Transports



Françoise Lefebvre
Maire de Rubelles
9^{ème} Vice-présidente
Agenda 21
Plan Climat Énergie Territorial



Franck Vernin
Maire du Mée-sur-Seine
1^{er} Vice-président
Environnement - Développement durable - Liaisons douces - Qualité de vie - Traitement des déchets Berges de Seine



Marc Savino
Maire de Voisenon
10^{ème} Vice-président
Politique de l'Emploi



Renée Wojeik
Adjointe au maire de Melun
en charge des études, des travaux voirie et bâtiments, des réseaux, de la logistique.
3^{ème} Vice-présidente
Travaux et Bâtiments



Michel Michallet
Maire de Boissise-la-Bertrand
11^{ème} Vice-président
Solidarités
(gens du voyage, hébergement d'urgence)



Pierre Herrero
Maire de Vaux-le-Pénil
4^{ème} Vice-président
Culture et Sport



Christian Hus
Maire de Montereau-sur-le-Jard
12^{ème} Vice-président
Zones d'activités, Délégué au SYMPAV (Syndicat mixte du pôle d'activités de Melun-Villaroche)



Gérard Aubrun
Maire de Boissise-le-Roi
5^{ème} Vice-président
Marchés publics - Commission d'appel d'offres - Voirie entretien - Mise en chantier - Infrastructures



Henri Mellier
Conseiller municipal de Melun
délégué aux affaires scolaires et péri-scolaires, à la médiathèque l'Astrolabe, à l'Université inter-Âges
13^{ème} Vice-président
Mutualisation - Transfert de compétences - Réforme territoriale



Pierre Yvroud
Maire de La Rochette
6^{ème} Vice-président
Assainissement
Énergie renouvelable



Willy Delporte
Maire de Saint-Germain-Laxis
1^{er} Conseiller délégué au Tourisme



Vincent Paul-Petit
Maire de Seine-Port
7^{ème} Vice-président
Développement économique
Innovation et prospective



Bernard Fabre
Maire de Boissettes
2^{ème} Conseiller délégué aux Transports



Dominique Gervais
Adjoint au Maire de Livry-sur-Seine
8^{ème} Vice-président
Politique de l'Habitat
(subventions, logements sociaux)

Développement économique et Tourisme

Le Développement Économique est une composante essentielle du développement durable du territoire. Afin de répondre aux défis que cela représente, la Direction agit tout au long de l'année à l'émergence de foncier et d'immobilier permettant d'accueillir ou de développer des entreprises. En outre, elle accompagne et met en réseau les entreprises du territoire, en restant à l'écoute de leurs préoccupations. Ce travail quotidien a été jalonné par les éléments développés ci-après.

Une aide à la création d'entreprises sur mesure

Considérée comme un enjeu majeur de croissance et d'emploi, l'initiative entrepreneuriale et l'accompagnement à la création d'entreprises font l'objet d'une attention particulière sur l'Agglomération Melun Val de Seine. Avec près de 900 entreprises créées chaque année, la création d'entreprises sur l'Agglomération permet de renouveler le tissu économique local et marque son dynamisme.

C'est pourquoi, la Communauté porte une attention particulière à l'accompagnement des porteurs de projet et, depuis un an, accueille un chargé de mission création/reprise d'entreprises, un guichet unique pour tous les porteurs de projets ou les jeunes entreprises qui souhaitent se développer sur le territoire.

Cette offre de service permet de sécuriser le parcours du créateur et de s'assurer que l'ensemble des outils d'aide à la création présents sur le territoire fonctionnent de manière coordonnée.

Outre de nombreux rendez-vous individuels avec des porteurs de projets, des actions spécifiques ont été réalisées comme la diffusion mensuelle d'un agenda de la création d'entreprises, le soutien financier aux porteurs de projet

à travers, par exemple, l'association Initiative Melun Val de Seine et Sud Seine-et-Marne qui octroie des prêts d'honneur sans garantie et sans intérêt, l'organisation du 1^{er} salon Business Women 77 en octobre 2014.

Cette première a permis d'offrir une plus grande visibilité à la place des femmes dans l'entrepreneuriat, de présenter des secteurs d'activités où les femmes sont peu représentées et sortir ainsi de certains clichés ou lever certains freins que notre société véhicule. Un véritable succès avec près de 300 participants dans la journée.

Innovation Alimentaire : une nouvelle filière en construction

Dans le cadre de sa stratégie économique, Melun Val de Seine s'est positionné, en 2012, pour développer une filière dédiée à l'Innovation Alimentaire.

En 2014, l'Antenne Île-de-France du Pôle de compétitivité Vitagora Goût – Nutrition – Santé s'est implantée à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Depuis cette date, Melun Val de Seine a multiplié les actions pour animer la filière, en assurer le développement et sa promotion : rencontres d'affaires avec le Club PAI, Vitagora – Melun Val de Seine Cafés (matinales d'information destinées aux entreprises et aux porteurs de projets innovants sur les thèmes de la robotique, l'alimentation des séniors, la formulation de recettes innovantes...), conférence débat « l'innovation dans l'alimentaire », réception d'une délégation québécoise en mission exploratoire à Melun Val de Seine.

Ces manifestations rencontrent un franc succès comme le démontre la présence de grands

groupes tels que Nestlé, Senoble, Fromagerie Bel, Pernod-Ricard...

La notoriété en Innovation Alimentaire de Melun Val de Seine devient une réalité avec des articles dans un journal spécialisé, 19 demandes d'implantation traitées en 2014 et l'accompagnement de plusieurs porteurs de projet et en particulier l'implantation de la start up « Happy Crulture » qui a développé un procédé innovant de transformation alimentaire.

Le parc d'activités Vaux-le-Pénil /Melun Val de Seine, vers un nouveau modèle de développement économique durable

Après une première phase de redynamisation du parc d'activités Vaux-le-Pénil/Melun Val de Seine, 2^{ème} parc industriel de Seine-et-Marne, la Communauté d'Agglomération a relancé une phase de travaux rue du Maréchal Juin et rue Marinoni (réfection des voiries et aménagement d'une liaison douce), avec le même objectif : renforcer l'attractivité du parc auprès des entreprises et de leurs salariés en proposant un nouveau modèle de développement économique durable.

En outre, ce parc d'activités a été choisi par l'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Énergies en Île-de-France comme territoire d'expérimentation pour le projet européen « Go Eco » qui vise à développer la mise en œuvre de concepts énergétiques intégrés dans les parcs d'activités. L'objectif est de sensibiliser et d'aider les entreprises à optimiser leurs dépenses énergétiques afin de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Dix entreprises du parc d'activités Vaux-le-Pénil/Melun Val de Seine ont répondu positivement à la proposition de l'ARENE d'établir un diagnostic gratuit de leurs consommations énergétiques qui permettra ensuite de leur proposer des solutions techniques et financières.

Musée de la Gendarmerie Nationale : un musée en chantier

Pièce essentielle du développement de l'attractivité du territoire, le nouveau musée de la Gendarmerie Nationale, à Melun, labellisé Musée de France, mettra en valeur un pan important de l'histoire locale et Française.

Tout au long de l'année 2014, une quarantaine d'entreprises et une vingtaine de corps de métiers du bâtiment se sont affairés pour donner corps à ce musée, pour une ouverture au public programmée le 10 octobre 2015. Il mettra en valeur, dans une muséographie ludique et moderne, les collections d'une institution qui a traversé l'histoire de France depuis plus de huit siècles. Un musée à l'architecture conjuguant tradition et modernité qui accueillera la plus grande vitrine suspendue d'Europe, haute de 8,5 m et longue de 18 m.

Un an avant cette date, les 9 et 10 octobre 2014, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a ouvert les portes du chantier du Musée aux « Coulisses du Bâtiment », opération organisée par la Fédération Française du Bâtiment. A cette occasion, plus de 500 jeunes se sont relayés pour découvrir les différents corps de métiers à l'oeuvre : architecte, entreprise de gros œuvre, charpentier métallique, maçon, électricien, climaticien, couvreur...



Chantier du Musée de la Gendarmerie Nationale - © CAMVS

En bref

Vue aérienne du Parc d'activités
Vaux-le-Pénil/Melun Val de Seine - © Zeppline

Création et expérimentation du service « aide à la mobilité – logements des salariés » : Il a pour objet d'aider les entreprises à recruter en aidant les candidats retenus à s'installer sur le territoire (recherche d'un logement...).

Immobilier et foncier d'entreprises :

- **Vers un pôle de services/pépinière** : la Communauté d'Agglomération a travaillé à la création d'un espace immobilier, sur le parc d'activités Vaux-le-Pénil/Melun Val de Seine, avec pour objectif de favoriser l'implantation d'entreprises. Conçu comme un pôle de vie à destination des salariés et des entreprises, cet espace accueillera, en effet, une pépinière d'entreprise, un restaurant et des bureaux. L'achèvement des travaux est programmé en 2015.
- Outre ce pôle services, les travaux de **l'hôtel d'artisans**, situé lui aussi à Vaux-le-Pénil, ont débuté.
- **Le Tertre de Montereau, un nouveau parc d'activités en projet** : dans le cadre du développement de la filière aéronautique dont un fleuron, le groupe SAFRAN, est implanté sur le pôle aéronautique de Melun Villaroche, Melun Val de Seine a lancé les études préalables à la création d'un nouveau parc d'activités, sur près de 54 hectares, sur le territoire de Montereau-sur-le-Jard. La SNECMA a saisi cette opportunité pour lancer la construction d'un bâtiment sur 9 des 54 hectares afin de permettre l'assemblage du nouveau moteur sur le site.



Le territoire se présente aux entreprises et aux investisseurs :

- **Melun Val de Seine fait salon au SIMI** : A l'occasion du Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) qui s'est déroulé, au Palais des congrès, à Paris, du 3 au 5 décembre 2014, Melun Val de Seine a valorisé auprès des promoteurs et des investisseurs les opportunités foncières et immobilières offertes par le développement des filières aéronautique et innovation alimentaire.
- **yourbusinessinmelun.com, nouvelle vitrine du dynamisme économique de Melun Val de Seine** : Depuis mars 2014, le site internet yourbusinessinmelun.com affiche une nouvelle ligne ! Nouveau look plus attractif mais aussi nouvelle ligne éditoriale pour promouvoir le territoire de Melun Val de Seine. Outil destiné à illustrer l'attractivité et le dynamisme économique du territoire, **yourbusinessinmelun.com** s'adresse aux acteurs économiques en proposant un panorama exhaustif et actualisé de la création/reprise, de l'implantation, du développement, de l'accompagnement, des aides financières, des actions menées en direction des entreprises mais aussi l'analyse du tissu économique, l'environnement économique, les grands projets de Melun Val de Seine.



SIMI 2014 - Paris - © CAMVS

Enseignement supérieur

L'Amphithéâtre Abélard s'offre une nouvelle jeunesse

Installé dans le bâtiment de la Courtille, cet amphithéâtre a bénéficié d'une rénovation totale, du sol au plafond, en passant par les murs et l'éclairage. Ces travaux ont été financés par la Communauté pour un montant de 207 000 euros.

La Reine Blanche en rénovation

Parmi les travaux réalisés sur cet amphithéâtre implanté sur l'île Saint-Etienne, en bords de Seine, les plus importants ont porté sur la rénovation des sols (pour 43 000 euros), la rénovation des toitures terrasses (pour 14 000 euros) et sur les chaudières pour assurer le bon fonctionnement du chauffage (pour un peu plus de 16 000 euros).

Près de 2 000 étudiants

L'université Panthéon-Assas à Melun accueille 1 803 étudiants en formation initiale. La répartition par filière est la suivante : 1 381 étudiants en droit (778 en L1, 380 en L2 et 223 en L3), 191 étudiants en économie (132 en L1 et 59 en L2) et 231 étudiants en administration économique et sociale (158 en L1, 29 en L2 et 44 en L3). 150 étudiants suivent aussi une formation continue (Master, Licence pro, Diplôme universitaire et Capacité en Droit).



Amphithéâtre Abélard - Melun © CAMVS

Etudiants © Fotolia



Transports et déplacements

Melibus : L'information en temps réel

Donner l'information en temps réel aux voyageurs, c'est le principe des bornes d'information voyageurs. 50 d'entre elles ont été déployées sur le territoire de l'Agglomération, avec au minimum une borne par commune.

Ainsi, les voyageurs connaissent leur temps d'attente à l'arrêt, avant l'arrivée du prochain bus. Une information rendue possible grâce au système de géolocalisation des véhicules.

Pour les usagers connectés, cette information est également accessible aux arrêts non équipés de borne, à l'aide du flash code ou du SMS+. A bord des véhicules, un écran TFT permet de visualiser les prochains arrêts et une girouette électronique indique, par une information sonore et visuelle, le nom de l'arrêt suivant.

Une nouvelle gare routière pour le lycée Joliot Curie

Pour améliorer l'accès au lycée Joliot Curie, à Dammarie-lès-Lys, et sécuriser les abords, une partie de la rue Frédéric Joliot Curie a été entièrement réaménagée.

L'affectation de l'espace a été revue en fonction des modes de déplacements : la chaussée a été élargie, un véritable espace dédié aux piétons a été dégagé avec l'élargissement des trottoirs et une partie du stationnement a été supprimée. Des passages piétons surélevés ont été créés pour casser la vitesse.

Sept quais bus ont également été aménagés en respectant les règles d'accessibilité, dont 6 en redans pour permettre une meilleure fluidité des accostages des cars et leur insertion dans la circulation.

Par ailleurs, l'affectation des lignes amène, désormais, une meilleure répartition des élèves le long du trottoir.

Liaisons douces : le schéma directeur actualisé

L'Agglomération a lancé, en 2014, l'actualisation de son schéma directeur des liaisons douces, l'élaboration d'un plan de jalonnement cyclable et la réalisation d'un système d'information destiné aux cyclistes. Après une phase d'état des lieux et des orientations qui en ont résulté, l'Agglomération a élaboré un programme d'actions sur 2015-2020 pour développer son réseau cyclable.



Ce programme a notamment permis d'identifier de nombreux aménagements pour créer des continuités d'itinéraires avec un investissement financier limité.

Dans la foulée, elle a aussi lancé la réalisation de la première cartographie du réseau cyclable qui sera déclinée en version papier et en version web.

En bref

Nouvelle vague de mise en accessibilité des arrêts de bus : pour faciliter l'accès des bus aux personnes à mobilité réduite, 61 arrêts ont été mis aux normes dans huit communes : Dammarie-lès-Lys, Boissise-le-Roi, Boissise-la-Bertrand, Le Mée-sur-Seine, Melun, Rubelles, Vaux-le-Pénil et Seine-Port. 64 % des arrêts desservis par le réseau Melibus sont désormais aux normes d'accessibilité. Les travaux de mise en accessibilité réalisés en 2014 ont permis de lancer la déclaration de mise en accessibilité des lignes F, C et N du réseau Melibus.

Le Citalien, une ligne qui roule : cette ligne qui relie les agglomérations de Melun Val de Seine et de Sénart voit sa fréquentation augmenter de façon régulière, d'où un renforcement de l'offre en 2014, avec une fréquence de passage toutes les demi-heures en semaine et le samedi, à partir de 10h30.

Tickets+ gratuits pour les seniors : pour favoriser le déplacement des seniors, l'Agglomération attribue 120 tickets t+ par an aux personnes retraitées de 60 ans révolus imposables et aux personnes retraitées de 60 ans révolus et de moins de 65 ans non imposables (À partir de 65 ans, les personnes non imposables bénéficient du titre Améthyste délivré par le Département).

En 2014, 1 411 personnes ont pu bénéficier de cette mesure mise en place avec le concours des mairies, pour un montant de 209 000 euros à la charge de la Communauté d'Agglomération. Elle prend aussi en charge les frais de dossier des retraités non imposables pour le titre Améthyste. Une mesure sociale qui a représenté 44 000 euros en 2014.



Liaison douce La Rochette/Dammarie-lès-Lys - © CAMVS

En chiffres

1 000 courses transportent, chaque jour, **30 000 voyageurs**.

Le réseau Melibus a enregistré une augmentation globale de fréquentation d'environ **10 %** entre 2013 et 2014 - plus de **7,5 %** le samedi, plus de **10 %** en semaine, et plus de **20 %** le dimanche - qui résulte d'une amélioration de la qualité du service et des développements réguliers de l'offre.

Habitat

Une nouvelle perception du logement social

La Communauté de Melun Val de Seine a poursuivi le travail d'accompagnement des communes dans le développement d'une offre d'habitat mixte, en encourageant la construction de logements locatifs sociaux, en particulier dans les communes qui n'atteignent pas les 20 % de logements sociaux. Un accompagnement sur le moyen/long terme qui porte ses fruits, puisque sur 2012/2013/2014, 45 % de la programmation s'est faite sur les communes déficitaires.

Ce travail avec les communes s'est déroulé dans le cadre de la programmation de logements sociaux, à l'occasion des rencontres avec les nouvelles équipes d'élus et au cours de l'élaboration du troisième Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté d'Agglomération qui couvrira la période 2016-2021.

Pour la plupart des communes déficitaires, le logement social n'est plus considéré uniquement comme une contrainte mais comme une opportunité pour le développement de la commune et son dynamisme démographique. Les communes périphériques reconnaissent que leur forme d'habitat (majoritairement pavillonnaire) est peu propice à l'accueil de nouvelles familles, de jeunes en début de parcours résidentiel ou de personnes âgées qui ne peuvent plus se maintenir seules dans leur pavillon. Le logement locatif social offre ces possibilités, notamment sous la forme de constructions en semi-collectif.

La question de la production de logement social était d'ailleurs au cœur du deuxième atelier de l'habitat organisé par Melun Val de Seine, en co-pilotage avec l'AORIF, à destination des élus, des techniciens des communes, des services de l'État, des collecteurs et des bailleurs sociaux, en septembre 2014.

Le 3^{ème} Programme Local de l'Habitat en construction

La Communauté de Melun Val de Seine a engagé, en avril 2014, l'élaboration de son troisième PLH (2016-2021), pour une adoption prévue fin 2015. Le futur PLH, dont les contours se dessinaient déjà, fin 2014, mettra l'accent :

- sur l'action à destination du parc privé et en particulier du centre urbain, dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne,
- sur le développement d'une offre de logements qui devra, à la fois, être adaptée aux niveaux de revenus de la population en place et aux attentes de populations aux CSP supérieures venant d'autres territoires,
- et, en ce qui concerne le parc social, sur des actions pour mobiliser l'ensemble des outils nécessaires au rattrapage demandé aux communes pour être en conformité avec la loi SRU.



En bref

1^{er} numéro de l'observatoire du logement des jeunes : Logement Jeunes, l'Obs vient désormais compléter l'Observatoire de l'Habitat qui est édité tous les ans, depuis 2007. Il propose un zoom particulier sur la situation des jeunes de l'Agglomération au regard du logement et les différentes offres qui leur sont proposées.

Ce premier opus propose deux zooms sur la situation de logement des jeunes en alternance et sur les résidences pour étudiants du territoire. Plus de 1 200 questionnaires ont été diffusés auprès des 10 établissements formant des jeunes en alternance et des 3 résidences pour étudiants du territoire.

Les 500 réponses ont permis d'analyser la situation de ces jeunes en matière de logement, leurs difficultés d'accès au logement autonome, leurs attentes...

1^{er} atlas foncier communautaire : Cet outil s'inscrit dans la mise en œuvre du second PLH (2010 - 2015) qui, dans son axe 2, définissait une priorité au sujet de « la stratégie foncière en cohérence avec les ambitions de développement résidentiel ».

Conçu comme une démarche partenariale entre la Communauté d'Agglomération et les communes, l'atlas foncier permet l'échange et le partage d'informations et de pratiques concernant une thématique essentielle pour le développement et l'attractivité des communes de l'Agglomération.

L'atlas foncier a été livré aux communes dans le courant du quatrième trimestre 2014.



© Fotolia

En chiffres

La Communauté d'Agglomération a aidé au financement de la construction de **98 logements**, dans le parc public, et l'amélioration de **53 logements** dans le parc privé.

Les travaux d'amélioration de l'habitat réalisés dans les logements privés, dans le cadre du dispositif Mon plan rénov', ont conduit à des gains énergétiques supérieurs à **25 %** dans trois quart des cas. **67 dossiers** ont été engagés, d'octobre 2013 à octobre 2014, pour un montant de sub-

ventions de **495 000 euros** et un montant de travaux de **1 356 000 euros TTC**. Le quatrième salon de l'habitat, organisé les 14 et 15 novembre 2014, a connu un joli succès avec **600 visiteurs** qui ont pu rencontrer une vingtaine de professionnels représentant différents corps de métier.

Le Sentier qui accueille les personnes les plus défavorisées a accueilli en moyenne **900 personnes** tous les mois, en journée, et un total de **220 personnes** qui ont été hébergées la nuit.

Politique de la ville

La démarche Plan stratégique local/Contrat de ville enclenchée

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a redéfini le cadre de la politique de la ville et explicité les principes fondamentaux d'action : une contractualisation unique avec l'État et les collectivités pour mettre en oeuvre la solidarité nationale et locale en direction de ces territoires et de ces habitants, le resserrement de la géographie prioritaire, la montée en puissance des intercommunalités, la mobilisation en priorité des politiques publiques au profit des quartiers prioritaires.

Le nouveau contrat de ville se structurera autour de trois grands volets : la cohésion sociale (la santé, la culture, l'éducation, le lien social), la prévention de la délinquance, l'emploi et le développement économique mais aussi le cadre de vie et le renouvellement urbain pour continuer à rénover les quartiers (GUSP, renouvellement urbain des quartiers Schuman et Beau-regard à Melun et Plein Ciel au Mée-sur-Seine).

À ces trois grands volets s'ajoutent des priorités transversales qui sont l'égalité homme/femme, la lutte contre les discriminations et la jeunesse.

La Communauté d'Agglomération pilote deux démarches : celles du Plan Stratégique Local (PSL) et celle du Contrat de ville. Le Plan Stratégique Local doit permettre d'identifier des priorités d'intervention partagées sur les quartiers en sortie de rénovation. L'État et les élus ont décidé, d'un commun accord, qu'il servirait de diagnostic au futur Contrat de ville.

Conseils citoyens

Des Conseils citoyens vont être créés dans les cinq quartiers prioritaires de l'Agglomération visés par le nouveau contrat de ville. Objectif : faire participer les habitants et les acteurs locaux (associations, parents d'élèves, artisans, commerçants, professions libérales...) aux instances de pilotage du futur contrat de ville de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et les associer aux projets de leur quartier.

Fin 2014, une campagne d'information coordonnée par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, en concertation avec les trois communes concernées - Melun, Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine - a été menée pour sensibiliser les habitants de ces quartiers et les inciter à se porter bénévoles. Prochaine étape : l'installation de ces Conseils citoyens en 2015.



Ville du Mée-sur-Seine - © CAMVS

Solidarité

Auprès des gens du voyage

Des actions d'accompagnement sur la scolarisation, l'éco-citoyenneté et la santé

Durant toute l'année 2014, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a poursuivi, avec l'association Le Rocheton, les actions d'accompagnement social des gens du voyage, sur ses deux aires d'accueil de Melun et de Vaux-le-Pénil.

L'accompagnement à la scolarisation et le soutien à la parentalité se sont déclinés en plusieurs actions : aide à l'inscription scolaire des enfants, ateliers de scolarisation pour les enfants inscrits au CNED et ateliers d'alphabétisation pour les adultes demandeurs, développement de l'accès à la lecture et organisation d'un concert de poche avec atelier musical.

Les directeurs d'établissement constatent une amélioration de l'assiduité des enfants du voyage.

L'action d'éco-citoyenneté a donné lieu à une quarantaine d'interventions sur les deux aires d'accueil : ateliers créatifs autour de matériaux recyclés, sensibilisation au tri sélectif (avec l'in-

tervention d'une ambassadrice du tri du SMI-TOM), à l'utilisation de l'eau, sensibilisation au développement durable et à la biodiversité (intervention de Veolia), sensibilisation aux énergies renouvelables (intervention du PACT 77).

Environ 350 personnes au total ont participé à l'ensemble de ces ateliers. De nouveaux outils de tri sélectif ont été développés et mis en place sur les aires d'accueil (sacs et caissettes de pré-tri, bornes de récupération des piles et appareils électriques...).



Aire d'accueil de Melun - © CAMVS

En chiffres

Les aires d'accueil des gens du voyage de Melun et de Vaux-le-Pénil ont accueilli **276** adultes et **184** enfants.

Sur les deux aires d'accueil, la scolarisation en maternelle a progressé, passant de **33 %** en 2013 à **40 %** en 2014. La scolarisation en élémentaire s'est stabilisée autour de **90 %**.

Toutes les musiques au coeur des lycées

Sensibiliser les jeunes à la musique, sous toutes ses formes, par delà les courants, faire tomber les barrières qui sont trop souvent érigées, entre musiques actuelles et musique classique : telle est l'ambition poursuivie par l'Agglomération auprès des lycéens.

Cette sensibilisation s'est traduite par des conférences dans les lycées du territoire. L'histoire et l'évolution des musiques actuelles, de 1900 à nos jours, étaient le fil rouge de la conférence destinée à mieux faire connaître les musiques actuelles et ses multiples courants aux jeunes.

À partir d'une œuvre connue du répertoire classique, « les 4 saisons de Vivaldi », le musicologue Dominique Hayer a présenté des spécificités de la musique classique, les instruments et leur sonorité, l'orchestre et les différentes formes musicales...

Après les conférences, place aux concerts « live » : interprétation des « 4 saisons de Vivaldi » par les musiciens de la Camerata Melun Val de Seine au sein du lycée, rencontre avec un musicien de l'Agglomération, Jul Erades, qui s'est également produit dans chaque établissement, pour le cycle musiques actuelles.

Autant de rencontres qui ont permis aux lycéens de découvrir des univers musicaux qu'ils ne connaissaient pas ou peu (la musique classique) ou qu'ils croyaient connaître (les musiques actuelles).

Dans le cadre du dispositif des lycées amplifiés, les jeunes ont enfin été sensibilisés aux risques auditifs liés à l'écoute de musiques amplifiées grâce au spectacle « Peace and love ».



Les Amplifiés du 26 juin 2014 - Groupe Scores - © M. Reynault

En bref

L'Orchestre Melun Val de Seine et le géant Beethoven : chaque saison, les musiciens de l'orchestre explorent et interprètent une œuvre phare du répertoire symphonique. En 2014, ce fut la symphonie pastorale de Beethoven qui traduit l'amour du compositeur pour la nature. Une œuvre chaudement applaudie par les publics de la Ferme des Jeux (Vaux-le-Pénil), du Mas (Le Mée-sur-Seine) et de l'amphithéâtre de la Reine Blanche (Melun).

La Camerata Melun Val de Seine à l'hôpital : faire venir un orchestre dans des endroits où il se produit rarement. En programmant deux concerts au centre hospitalier de Melun, l'Agglomération a offert des moments de joie et d'émotion musicales aux patients de l'hôpital et aux résidents de la maison de retraite, avec un programme original de musiques de film (Elephant man, Amadeus, Psychose).

Comme des professionnels : point d'orgue du dispositif les lycées amplifiés, le concert inter-lycées est une occasion unique pour plusieurs groupes de lycéens de se produire sur scène dans des conditions professionnelles, mais aussi de découvrir les « à-côtés » d'un spectacle : organisation, régie, son... Au cours de l'année, Fallen eight (Métal), Waves of trouble (Rock), Elias (Rap) et Chantelle (RnB) ont été par ailleurs accompagnés en répétition et sur scène et ont eu l'opportunité d'enregistrer un de leurs titres en studio.



Concert OMVS du 29 juin 2014 - © E. Miranda

En chiffres

2 800 lycéens ont participé au dispositif des Lycées Amplifiés.

1 300 spectateurs ont assisté aux concerts proposés par l'orchestre et la Camerata Melun Val de Seine.

14 838 places ont été vendues par la billetterie communautaire. Le site internet culturetvous.fr a comptabilisé **16 266** visiteurs uniques.

Les pages facebook des Amplifiés et de l'Orchestre Melun Val de Seine comptent respectivement **510** et **131** fans.

613 000 euros ont été versés aux communes au titre des charges de centralité et participation au fonctionnement de certains équipements culturels : écoles de musique et de danse, Centre des Musiques Didier Lockwood, médiathèque de Melun et ludothèque de Vaux-le-Pénil.

Sport

Le Cercle d'escrime Melun Val de Seine : un club de rang mondial

Le club lié à la Communauté par un contrat d'objectifs depuis 2009 a de nouveau prouvé l'excellence de ses tireurs.

Au niveau national :

- Les équipes féminines junior sont championnes de France en Nationale 1 et en Nationale 2.
- L'équipe masculine des cadets est championne de France en Nationale 1.
- L'équipe masculine sénior est médaillée de bronze en Nationale 1.
- Pauline Ranvier est championne de France junior.
- Enguérand Roger est champion de France cadet.
- Enzo Lefort est médaillé de bronze sénior.
- Le club a aussi compté 29 qualifications individuelles en championnats de France et 6 équipes se sont maintenues en 1^{ère} division nationale. L'équipe masculine d'épée est, pour sa part, montée en Nationale 1.

Au niveau international :

- Julie Mienville et Pauline Ranvier sont médaillées de bronze avec l'équipe de France aux championnats d'Europe Junior.
- Enguérand Roger est champion d'Europe cadet en individuel, médaille de bronze aux championnats du Monde cadets en individuel et médaille de bronze en individuel aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.
- Enzo Lefort est Champion d'Europe et Champion du Monde avec l'équipe de France et médaille de bronze en individuel aux championnats du Monde.

Au travers de ce partenariat avec le CEMVS, la Communauté d'Agglomération a choisi de soutenir un projet sportif qui valorise la formation et le très haut niveau, une singularité reconnue par les plus hautes instances mondiales de la discipline.



Le CEMVS a, en effet, été retenu par la Fédération Internationale d'escrime dans le dispositif « Club Mouvement Initiative ». Il s'affichera aux côtés des plus grands clubs du monde – américain, allemand, italien, russe – pour incarner et diffuser l'excellence et l'expertise au niveau mondial, en formant des athlètes, des entraîneurs et des arbitres.

Master de fleuret Melun Val de Seine : la Russie sur la première marche

Pour sa sixième édition, le 11 avril, le Master de Fleuret Melun Val de Seine avait des allures de répétition générale, deux mois avant les championnats d'Europe, à Strasbourg, et quatre mois avant les championnats du Monde à Kazan, en Russie. La formule – les meilleurs tireurs mondiaux sur la piste et des animations périphériques sur l'escrime ouvertes aux débutants comme aux initiés – a de nouveau fait mouche : plus de 1 000 spectateurs dans les tribunes ; un record d'affluence.

En remportant le titre face à l'allemand Peter Joppich, sociétaire du CEMVS, le tireur russe Alexey Cheremisinov a « annoncé la couleur » : il est sacré Champion du Monde en individuel, quelques mois plus tard. Témoignage de l'importance et de l'influence grandissantes de la manifestation dans le paysage médiatique, cette 6^{ème} édition a enregistré plus de 100 retombées presse, du local au national, touchant la presse spécialisée et généraliste.

En bref

Sport Passion : « carton plein » : Pour sa 21^{ème} édition, le dispositif de stages hebdomadaires d'initiation et de découverte sportive destiné aux 6/17 ans a de nouveau affiché quasi-complet : 698 stages vendus pour 380 stagiaires répartis sur les trois sites d'activités de Montereau-sur-le-Jard (6/12 ans), de Boissise-Le-Roi (6/12 ans) et de Melun (13/17 ans).

Les quatorze communes de l'Agglomération sont représentées parmi la communauté des stagiaires, preuve indubitable du rayonnement de Sport Passion sur l'ensemble du territoire communautaire.

Un public fidèle à la patinoire : malgré un incident technique majeur qui a contraint à la fermeture de l'équipement pendant deux mois, début 2014 (avec pour conséquence une diminution de 26 % du nombre de visiteurs, en comparaison avec l'exercice précédent), la fréquentation est repartie sur des bases comparables aux années précédentes, dès le printemps 2014.

C'est la preuve de l'attachement du public à cet équipement unique en Seine-et-Marne.



Sport Passion 2014 - © E. Miranda

En chiffres

285 762 euros de subventions ont été versés au Cercle d'escrime Melun Val de Seine (CEMVS) pour la saison 2013/2014.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a versé **366 760 euros** de fonds de concours aux communes de Melun, Dammariè-Lès-Lys et Le Mée-sur-Seine pour le fonctionnement de leurs piscines.

Plus de **100 classes** des écoles primaires de la Communauté d'Agglomération ont bénéficié d'initiations à l'escrime sur le temps scolaire. 12 des 14 communes de l'agglomération ont été concernées.

Le Plateau technique médical Melun Val de Seine qui assure le suivi médical des athlètes de haut niveau a enregistré **220 visites** (pour 175 athlètes représentant 25 disciplines).

Le Plan Climat Energie Territorial se concrétise

Après l'élaboration du profil climat de l'agglomération, la phase de construction du plan d'actions par la concertation a été menée au second semestre 2014, à partir de 4 ateliers : collectivité exemplaire (groupe de travail interne), bâtiments publics et qualité de l'air, aménagement du territoire et autonomie énergétique et efficacité énergétique des entreprises.

Les débats et les propositions qui ont émergé des différents groupes de travail permettront de construire le plan d'actions en 2015.

Dans cette dynamique « énergie » mise en œuvre dans le cadre du PCET, différentes actions ont été mises en place, comme la valorisation des travaux d'efficacité énergétique par le dépôt de Certificats d'économie d'énergie ou encore l'adhésion au marché groupé du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) pour l'achat du gaz.

Sous l'impulsion du SDESM, l'Agglomération a poursuivi sa réflexion sur le projet de réalisation d'une unité de méthanisation, sur son territoire. La méthanisation est en effet une solution permettant d'apporter une réponse aux enjeux du changement climatique et de la transition énergétique et qui s'intègre parfaitement dans la démarche de plan climat de l'agglomération.

Une étude de faisabilité a été lancée et a permis de définir un scénario crédible pour la mise en place de cet équipement. Un travail de concertation a également été mené pour définir la gouvernance du projet qui est piloté par un groupe de travail composé d'élus.

En 2014, l'Agglomération s'est aussi impliquée dans des projets nationaux et européens :

- GO ECO qui a permis à 10 entreprises ciblées de l'agglomération de bénéficier de pré-diagnostic énergétique.
- L'expérimentation d'outils comme GES URBA (appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME) qui permet d'évaluer la production de Gaz à Effet de Serre pour des projets d'aménagement.

Une unité de traitement des eaux nouvelle génération, à Montereau-sur-le-Jard

Sa construction, lancée en avril 2014, suit son cours sur le site de l'ancienne station d'épuration qui était devenue obsolète.

Outre sa capacité de traitement des eaux évolutive - elle pourra satisfaire les besoins prévisibles à l'horizon 2030 - ce nouvel équipement répondra aux différentes exigences techniques et environnementales : intégration paysagère du bâtiment grâce notamment à une serre implantée au dessus des bassins et à l'aménagement des abords, nuisances sonores et olfactives réduites au minimum grâce à l'emploi de solutions innovantes, consommation d'énergie réduite par l'utilisation de nouveaux procédés qui amélioreront son efficacité.

Les travaux d'un montant total d'un peu plus d'1,5 M euros HT sont financés par l'Agglomération (986 440 euros HT), l'Agence de l'Eau Seine Normandie (328 000 euros HT) et le Conseil Général de Seine-et-Marne (263 490 euros HT).

En bref

L'éco-team en actions : déployer en interne la politique de développement durable de l'Agglomération, c'est l'objectif de l'éco-team qui réunit des agents volontaires.

Les premières actions ont vu le jour en 2014, avec la distribution de verres en verre (pour remplacer les gobelets en plastique jetables), la mise en place d'une bibliothèque communautaire pour échanger des livres, le développement du tri du papier ou encore la distribution de cahiers de brouillon réalisés en interne avec des feuilles utilisées sur une seule face. Des idées écologiques, solidaires et simples à mettre en œuvre !

Un plan contre le bruit : le projet de plan d'actions a été finalisé en 2014. Il se décline selon 4 axes : connaître et diagnostiquer pour anticiper, réguler les zones bruyantes, faire vivre les zones « apaisées », former et sensibiliser. Une fois validé par le Bureau communautaire, il sera mis en consultation auprès du public en 2015.

De nouvelles bornes semi-enterrées ou enterrées : après une première mise en service sur les communes de Melun et du Mée-sur-Seine dans le cadre des Programmes de Rénovation Urbaine, la collecte en bornes enterrées ou semi-enterrées s'est développée sur le territoire, à Rubelles et à Vaux-le-Pénil, dans le cadre de la réalisation de programmes de logements neufs tels que les « éco-quartiers ». Ces points de collecte étaient au nombre de 145 en 2014 contre 54 en 2013. A suivre !

Un troisième bassin contre les inondations à Vaux-le-Pénil : Dans le cadre d'un programme de construction de six bassins conçus pour lutter contre les inondations de certains quartiers de Vaux-le-Pénil en cas de forts orages, la Communauté d'Agglomération a réalisé la construction d'un troisième bassin de rétention des eaux pluviales, à ciel ouvert, d'une capacité de 5 500 m³. Cet ouvrage, situé place des fêtes, est le plus conséquent en volume de rétention des six bassins prévus.



Bassin n° 3 de Vaux-le-Pénil - © CAMVS

En chiffres

337 interventions ont été réalisées sur le réseau d'assainissement pour un montant de **1 008 732 euros HT**.

239 conventions ont été signées avec les entreprises pour la collecte de leurs déchets assimilés à des déchets ménagers, représentant plus de **59,5 millions** de litres et une recette de **1 473 065 euros**.

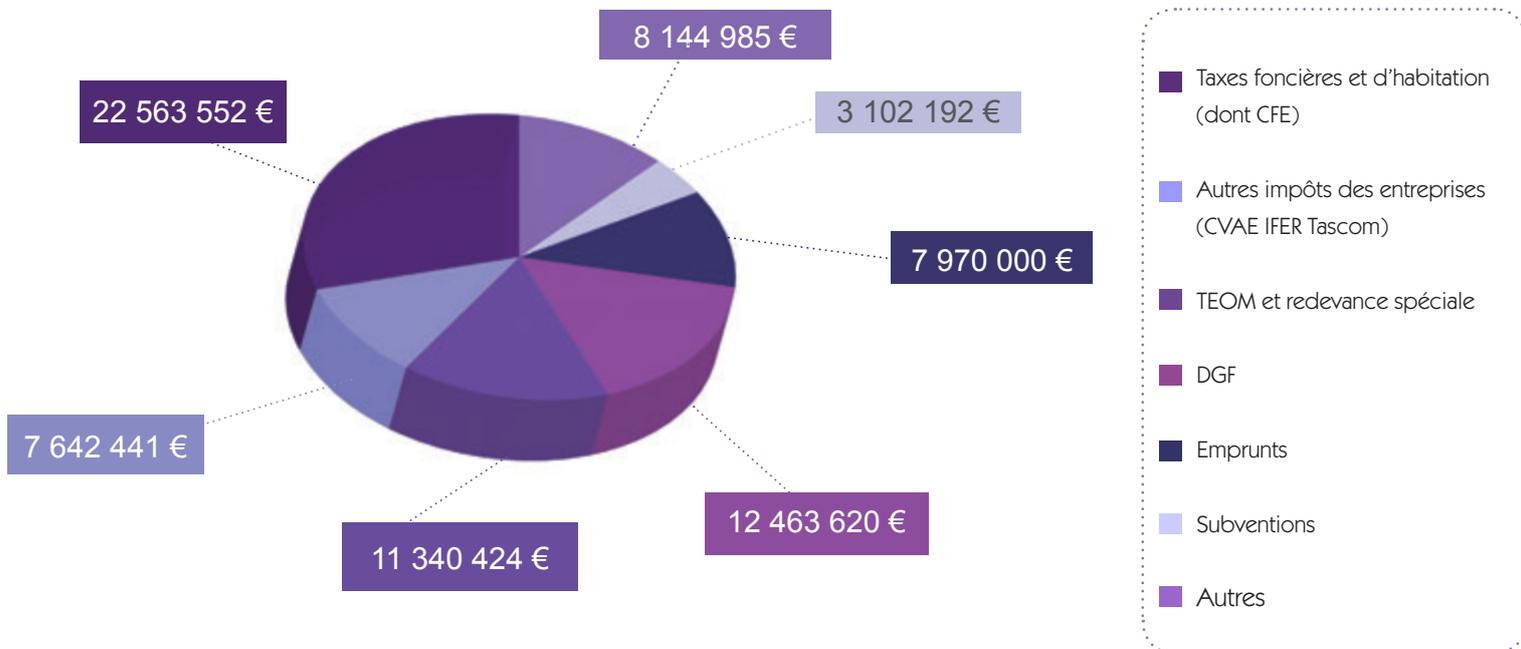
41 349 tonnes de déchets ont été collectés en porte à porte, dont **31 260 tonnes** d'ordures ménagères résiduelles, **6 255 tonnes** de déchets verts, **1 368 tonnes** d'encombrants et **1 641 tonnes** d'emballages.

Budget principal

Compte Administratif 2014

Recettes de l'exercice : 73 227 214 euros

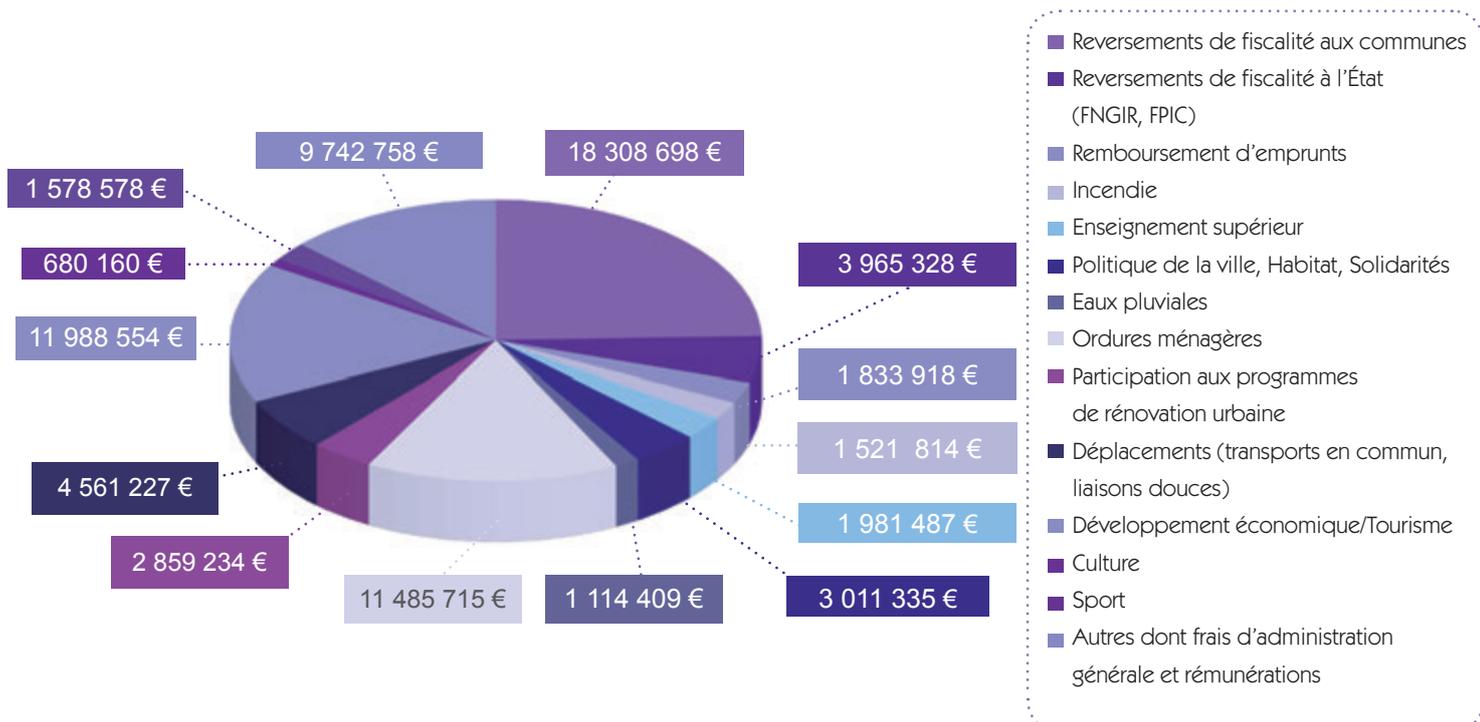
Fonctionnement et investissement



Compte Administratif 2014

Dépenses de l'exercice : 74 633 215 euros

Fonctionnement et investissement



Attribution de fonds de concours en investissement

- **154 268 euros** à la commune de La Rochette pour divers aménagements au gymnase René Huard et au stade.
- **28 475 euros** à la commune de Montereau-sur-le-Jard pour la rénovation de l'Hôtel de Ville.
- **22 602 euros** à la commune de Boissettes pour la création d'un espace dédié aux associations.
- **18 200 euros** à la commune de Boissise-la-Bertrand pour la rénovation du toit de l'église et la mise en place d'un mini stade multi-activités.



© Fotolia

Aménagement numérique

Le très haut débit tisse sa toile sur l'Agglo

Le 17 janvier 2013, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a signé, avec Orange, une convention pour le déploiement, entre 2013 et 2019, d'un réseau FTTH (Fiber to the home) couvrant l'ensemble du territoire de l'Agglomération. L'enjeu ? Donner la possibilité à tous les habitants de l'Agglomération d'accéder au très haut débit et aux différents usages qu'il permet.

La Communauté de Melun Val de Seine est ainsi la première Communauté d'Agglomération, avec celle de Meaux, à voir se déployer un réseau FTTH sur la Seine-et-Marne, et dans de telles proportions, par un opérateur privé.

Les déploiements se sont poursuivis sur 2014 pour atteindre en fin d'année une couverture totale de 44 % des logements des communes ci-dessous : Dammarie-lès-Lys (23 %), Le-Mée-sur-Seine (92 %), Melun (23 %), Rubelles (73 %), Saint-Germain-Laxis (95 %) et Vaux-le-Pénil (76 %).



Mutualisation

Créée le 1^{er} janvier 2014, la Direction Mutualisée des Services Informatiques (DMSI) a été la première étape de mutualisation des services entre la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et ses communes membres. Cette démarche engagée en 2012 aura valeur d'exemple pour les autres mutualisations.

La création de la DMSI répond à plusieurs objectifs :

- Rapprocher les services informatiques dans un souci d'optimisation de leur organisation interne,
- Partager les ressources dont ne disposent pas toutes les communes.
- Garantir un même niveau de qualité de service sur l'ensemble du territoire.
- Proposer, à terme, une nouvelle offre de service sur l'ensemble du territoire.
- Renforcer les solidarités au sein de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

La DMSI intervient dans les domaines de l'informatique (architecture système, réseau, applicative), de la téléphonie (ou plus précisément les télécom

munications voie-données/fixes-mobiles), des systèmes d'impression (imprimantes et copieurs multifonctions) et sur le système d'information géographique.

Elle a pour mission d'assurer un soutien technique à destination de toutes les communes du territoire, de répondre aux demandes de conseil et de formation, de constituer une offre interne de prestations dont les performances seront au moins équivalentes à celles du privé et de contribuer à l'évolution du système d'information (méthodologie prospective, efficacité, évaluation).

En 2014, les actions prioritaires ont porté sur l'élaboration d'un Schéma directeur pour l'interconnexion fibre optique des services informatiques, l'élaboration d'un Schéma directeur pour l'infrastructure systèmes et sécurité mutualisée, la sécurisation des systèmes d'information de certaines communes, l'équipement numérique des écoles et une action sur les coûts les plus sensibles (matériels, systèmes d'impression et télécommunications).





Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

297, rue Rousseau Vaudran
CS 30 187 - 77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
Tél. : 01 64 79 25 25
Fax : 01 64 79 25 20

melunvaldeseine.fr

[f /AggloMelunValdeSeine](https://www.facebook.com/AggloMelunValdeSeine)

Impression : Imprilith

